

Cette semaine

- Gel
- Mildiou
- Oïdium
- Vers de la grappe
- Cicadelle verte
- Cochenille
- Flavescence dorée
- Vus cette semaine
- Règlementation

Stades phénologiques

De nouaison à fermeture de grappe sur Gamay et Merlot.
La floraison a été rapide dans la majorité des situations.
Quelques cas de coulure et de millerandage sont signalés sur Gamay.
Attention aux différences de stades sur les parcelles gelées par rapport aux maladies (black rot et oïdium) : stade 17 à floraison.



MER 14
 20 0
 --- ---
 36 0

JEU 15
 18-- 0
 - ---
 29 3

VEN 16
 17 0
 --- ---
 27 0

SAM 17
 15 0
 --- ---
 29 0

DIM 18
 15 0
 --- ---
 32 0

LUN 19
 18 0
 --- ---
 33 0

MILDIU

Analyse de risque

Observation au vignoble :

Des tâches apparaissent sur les témoins non traités de manière généralisée. Du rot gris apparaît sur 2 témoins sur 5. Sur les parcelles traitées, la situation est bien maîtrisée à part sur le secteur de Rabastens ayant pris un orage de 50 mm le 31 mai (pression plus forte).

Modélisation:

La pression a tendance à baisser.
Pour de nouvelles contaminations de masse, il faut :
- 3 mm à Castanet et Puycelci
- 20 mm à Cunac, Lisle, Sénouillac, Rabastens, et Cadalen.

* 400g de cuivre métal

Attention au lessivage : 20mm.
Attention aux restrictions du nombre d'application par produit commercial.

Alternative

Mise en oeuvre de la prophylaxie

Préconisations

Sur les parcelles sans symptôme, c'est à dire la majorité des cas, vous pouvez étirer les cadences. Restez vigilant sur l'annonce d'éventuels orages.

A retenir

La pression baisse.
Surveillez les prévisions météo

BLACK ROT

Analyse de risque

Observations au vignoble :

Pas d'évolutions des symptômes sur les parcelles impactées les semaines précédentes.

Préconisations

Soyez vigilants jusqu'à fin nouaison (attention aux parcelles gelées).

Aucun produit n'est homologué en bio sur le black-rot. Néanmoins de nombreux essais menés dans différents

vignobles montrent une efficacité des produits à base de soufre sur ce champignon lorsque les traitements sont appliqués avant les contaminations à une dose allant de 8 à 12 kg/ha.

Rappel, les produits de contact sont lessivés avec 20mm de pluie.

Alternatives

Mise en œuvre de la prophylaxie : élimination des sources d'inoculum

A retenir

Pas d'évolution

OIDIUM

Analyse de risque

Observation au vignoble :

Les premiers symptômes sur grappes sont observés sur Duras (témoin), Gamay, Carignan et Muscadelle.

Préconisations

Les rosées matinales et la chaleur sont favorables aux contaminations. Le temps et la météo sont propices au poudrage.

* Fluidosoufre soufre sublimé, 20-25kg/ha

* Microthiol Spécial Disperss, Sulforix, Citrothiol et autres spécialités, soufre mouillable, 6-8kg/ha (dose conseillée

) ou Héliosoufre 3-5L/ha.

Les conditions de cette semaine seront idéales pour la réalisation d'un poudrage :

* Fluidosoufre, soufre sublimé, 25 kg/ha

Alternatives

Certaines spécialités à base de soufre sont des produits de biocontrôle.

A retenir

Premiers symptômes sur grappes

VERS de la GRAPPE

Analyse de risque

Observations au vignoble :

2ème génération : le piégeage d'Eulia est toujours en cours.

Le vol d'eudémis débute très, très lentement sur Lisle/Tarn, Sénouillac.

Préconisations

Aucun traitement n'est à envisager.

Le seuil de glomérules pour déclencher un traitement préventif en G2 est de :

* 50 à 80 glomérules pour 100 grappes en G1

Alternatives

La confusion est une méthode de biocontrôle.

A retenir

Début de vol de G2 timide

CICADELLE VERTE

Analyse de risque

Observations au vignoble :

Les observations de larves de cicadelles vertes sont en baisse car les traitements CFD sont en cours et nous observons de plus en plus d'adultes. Quelques grillures sont déjà observées sur Fer.

Préconisations

En bio, la cicadelle verte se gère par applications d'argiles dès l'apparition des 1ères larves. En général, les traitements sont positionnés sur la 2ème et/ou 3ème génération.

Surveillez vos parcelles où la cicadelle verte pose problème et si nécessaire, intervenez avec :

* Sokalciarbo, kaolin, 10kg/ha (4 applications)

* Argibio, kaolinite, 10kg/ha (produit normé NFU engrais)

Alternatives

Sokalciarbo est une méthode de biocontrôle

A retenir

Les adultes sont présentes.

COCHENILLES

Analyse de risque

Observations au vignoble :

Quelques parcelles sont concernées sur le vignoble. En ce moment, les adultes et les oeufs sont sous les boucliers.

Aucune larve n'est observée à ce jour.

Préconisations

Alternatives

Les huiles blanches en tout début de saison sont des produits de biocontrôle.

A retenir

L'essaimage devrait débuter

FLAVESCENCE DOREEObservations au vignoble :

Les 1ères émergences de Scaphoideus titanus (vecteur de la Flavescence dorée) ont eu lieu. On considère que le début des éclosions a été effectif le 8 mai.

Pyrévert, pyrèthre naturel, 1,5kg/ha



Larve de 1er stade de Scaphoideus titanus (CA81) taille 1mm

A retenir

T1 du 8 juin au 21 juin
T2 du 18 juin au 01 juillet.

VUS CETTE SEMAINE

Thrips : quelques individus sont observés sur le vignoble avec signalement de dégâts sur 1 parcelle de Loin de l'oeil (photo : crédit IFV Sud Ouest)



Erinose : de nouveaux symptômes d'érinose sont observés sur jeunes feuilles et sur inflorescences

Acaricose : des symptômes sur Gamay sur Cadalen

Eutypiose : de nombreux symptômes sont observés

Metcalfa Pruinosa : quelques traces sur Cadalen, les Fédiès

La chlorose ferrique ainsi que des débuts de carence en potasse et manganèse sont observés sur différentes parcelles.

REGLEMENTATION

L'arrêté du 12 septembre 2006 relatif à la mise sur le marché et à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques et de leurs adjuvants visés à l'article L. 253-1 du code rural et de la pêche maritime est abrogé et remplacé par celui du 4 mai 2017.

Vous trouverez l'article complet à l'adresse suivante :

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000034603791&dateTexte=&categorieLien=id>

Prochain bulletin, le 20 juin

Pensez à utiliser les équipements de protection appropriés pour chaque traitement

Ce bulletin fournit un conseil pour les parcelles de la zone géographique du Tarn. Il s'appuie sur le réseau d'observation des vignes réparti sur cette même zone géographique. Il est réalisé à l'aide de modèles validés (mildiou), d'autres en cours de validation (oïdium) qui tiennent compte des prévisions météorologiques. Ce bulletin technique s'appuie sur l'analyse de risque du dernier BSV consultable sur les sites internet de la DRAAF Midi-Pyrénées (<http://draaf.midi-pyrenees.agriculture.gouv.fr>) et de la CRA Midi-Pyrénées (www.mp.chambagri.fr). Sauf mention spécifique, les préconisations s'appliquent à l'ensemble de ce territoire et le traitement portera sur l'ensemble de la parcelle. Respectez les conditions d'utilisation des produits phytosanitaires et assurez-vous du respect des bonnes pratiques. Les produits cités peuvent être trouvés sur le site internet e-phy : <http://ephy.anses.fr>. Les préconisations de ce bulletin ne peuvent en aucun cas se substituer à l'observation de la parcelle. L'agriculteur demeure responsable de ses décisions et de ses interventions. Il est particulièrement important de bien lire l'étiquette avant toute manipulation (voir la fiche Bonnes pratiques d'utilisation des produits phytos). N'utilisez que des produits phytosanitaires autorisés par vos éventuels cahiers de charges spécifiques.



La Chambre d'agriculture du Tarn est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

Siège social : 96 rue des agriculteurs
BP 89 – 81003 ALBI Cedex
Tél.: 05 63 48 83 43 - Fax: 05 63 48 83 09
Email : accueil@tarn.chambagri.fr
Rédigé par : Virginie VIGUES, Thierry MASSOL
v.vigues@tarn.chambagri.fr – 06.61.99.57.86
t.massol@tarn.chambagri.fr – 07.86.17.86.03

